

Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

Horaires déchetterie

Mercredi & vendredi : de 16h à 19h

Samedi : de 08h30 à 11h30

La déchetterie est fermée durant les jours fériés:

Vendredi 29.03.2024

Vendredi 01.11.2024

Mercredi 25.12.2024

Adresse:

Route de Sommentier 50

1687 Vuisternens-dt-Romont

Questions sur les déchets

Si vous vous demandez dans quel conteneur évacuer vos déchets ou que vous avez toute autre question du même registre, n'hésitez pas à vous adresser directement au personnel de la déchetterie.

Contrôle

L'accès à la déchetterie n'est autorisé qu'aux habitants de la commune de Vuisternens-dt-Romont.

Par conséquent, il se peut que des contrôles d'identité soient effectués, ceci afin de décourager les personnes non autorisées à utiliser les infrastructures communales.

Taxes

A l'achat de certains articles, une taxe anticipée de recyclage (TAR) est comprise dans le prix (PET, piles, appareils, etc.).

La taxe annuelle est également destinée à couvrir les frais d'exploitation de la déchetterie.

- Fr. 50.-/an par habitant dès l'année des 20 ans
- Fr. 80.-/an par résidence secondaire
- Fr. 50.-/an par entreprise bénéficiant d'une carte déchetterie

Contact et infos

Administration communale
Route de Bulle 27
1687 Vuisternens-dt-Romont
026 655 92 92
admin@vuisternens.ch
www.vuisternens.ch

Carte déchetterie

Recharge

- A l'administration communale
- Au magasin "Chez Marianne" (uniquement en argent liquide)

Perte

En cas de perte de votre carte, nous vous rappelons qu'il vous appartient d'aviser sans délai l'administration communale pour qu'elle soit bloquée.

Nouvelle carte

Pour chaque nouvelle carte, un montant de Fr. 20.- est demandé.

Ma contribution financière

A l'achat de certains articles, je paie une **taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de leur recyclage (PET, piles, appareils, etc.).

La **taxe de déchet annuelle** que je paie à la commune est également destinée à couvrir les frais d'exploitation de ma déchetterie.

Pour toute information générale relative à la gestion des déchets, contactez la commune.

COMMENT LIMITER SON PROPRE GASPILLAGE ?

4 HABITUDES À PRENDRE

1

Je fais une liste de courses.

- ⇒ Je planifie les repas de la semaine et fais mes courses en conséquence.
- ⇒ Je ne prévois pas un menu pour chaque repas, pour ne pas accumuler les restes.



2

Je range le frigo.

- ⇒ Je respecte la règle « premier entré, premier sorti ».
- ⇒ J'emballage les aliments dans des boîtes hermétiques ou des protections.
- ⇒ Je congèle le produit si je ne compte pas le manger rapidement.

3

Je cuisine les restes.

- ⇒ Je cherche une recette qui correspond au mieux au contenu de mon frigo.
- ⇒ Je deviens un-e cuisinier-ère créatif-ve.



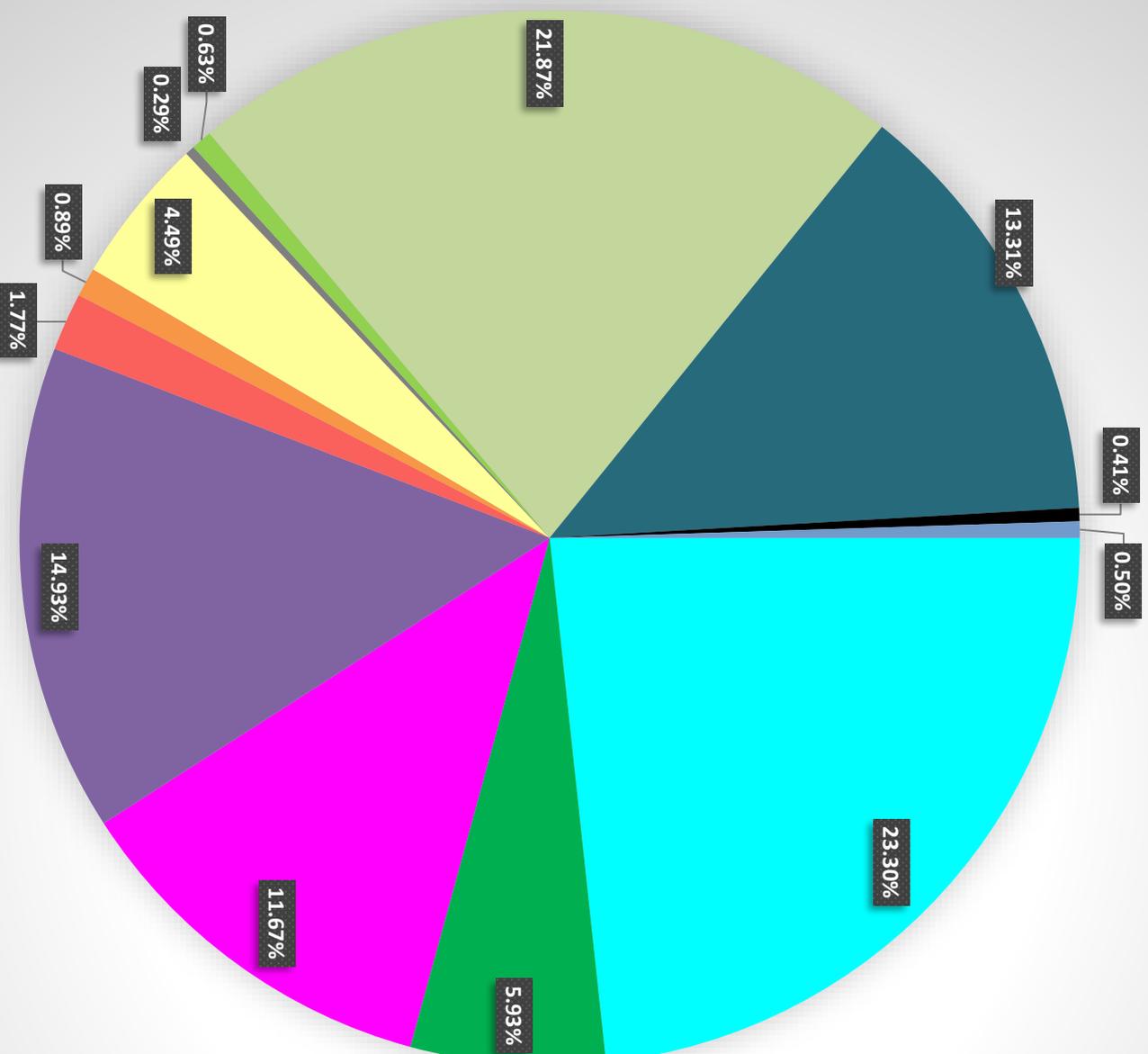
4

Je me renseigne.

- ⇒ J'apprends la signification des différentes dates indiquées sur les emballages.
- ⇒ Je lis, par exemple, le dossier de la Fédération romande des consommateurs sur le gaspillage alimentaire (www.frc.ch, chercher « gaspillage alimentaire »).



Statistique déchets 2022



■ Déchets ménagers -> 207.36 t

■ Déchets encombrants -> 52.78 t

■ Verres -> 103.82 t

■ Papier, carton -> 132.86 t

■ Electronique -> 15.76 t

■ Fer blanc -> 7.92 t

■ Ferraille -> 39.94 t

■ Autres (huile, peinture,...) -> 2.6 t

■ PET -> 5.63 t

■ Déchets verts -> 194.61 t

■ DCMI -> 118.4 t

■ Pneus -> 3.66 t

■ Cendre -> 4.46 t

Total : 889.80 t



Comment bien trier ?



Aluminium et boîtes de conserve
Boîtes de conserve, feuilles d'aluminium, canettes, tubes, barquettes, couvercles, ustensiles divers en aluminium.



Couche-culotte payants
Doit être mis dans des sacs poubelles fermés dans le compacteur.
Tarifs: Fr. 0.40 / Kg



Huiles minérales et végétales
Minérales -> moteur
Végétales -> de cuisine
Ne pas mélanger les deux sortes d'huiles et les déposer dans les conteneurs spéciaux.



Appareils électriques et électroniques
Vous pouvez rendre vos appareils dans le commerce ou les mettre dans notre benne spécialisée pour ces appareils. Une remise est aussi possible dans des centres de remise agréés. Pour plus d'information veuillez consulter www.swico.ch.



Déchets compostables ménagers
Les déchets organiques tels que épluchures, marcs de café, de thé, ... sont à déposer dans la benne pour le gazon.



Litière de chat payants
Doit être mis dans des sacs poubelles fermés dans le compacteur.
Tarifs: Fr. 0.40 / Kg



Autres déchets plastiques payants
Doivent être mis dans des sacs poubelles fermés dans le compacteur.
Tarifs: Fr. 0.40 / Kg
Il est également possible de les retourner dans les centres commerciaux.
<https://contribue.ch/je-trie/je-trie-les-plastiques/>



Déchets de jardin
Les branches d'arbres ne doivent pas dépasser une longueur de 3m ainsi qu'un diamètre de 8cm.



Médicaments
A retourner dans une pharmacie



Batteries d'autos payants
N'hésitez pas à contacter votre garagiste pour l'évacuation de vos anciennes batteries.
Tarifs : Fr. 5.-



Déchets encombrants combustibles payants
Tous les déchets combustibles qui par leur taille, n'entrent pas dans un sac poubelle 110l. (mobilier usagé, bois, ...)
Tarifs : Fr. 0.40 / kg



Ordures ménagères payants
Les déchets doivent être mis dans des sacs poubelles fermés dans le compacteur. Merci de respecter les indications de quantité dans le tambour.
Tarifs : Fr. 0.40 / kg



Bois
Tout bois doit être mis dans la benne des déchets encombrants.



Déchets inertes (petites quantités)
Carrelage, brique, tuiles, céramique, porcelaine, vaisselle, verre de fenêtre, miroir, gravats, etc.



Pain sec
Non moisi
Le pain est récolté pour le bétail.



Capsules Nespresso (aluminium)
A déposer dans le conteneur prévu à cet effet.



Électrique et électronique froid
Mettre ces appareils dans la benne spécialisée pour ces déchets



Papier et carton
Pas de berlingots de boissons ni d'emballages comprenant du plastique ou de l'aluminium dans le compacteur à papier.



Cartouches d'encre pour imprimantes
A retourner au point de vente.



Ferraille (objets métalliques)
Objets métalliques tels que : mobilier, bicyclettes, treillis, fils de fer, visserie, tuyaux, tonnaux, barres de fer, casseroles, ...



Peintures payants
Si possible à retourner au revendeur.
Tarifs : Fr. 3.50 / kg



Cendres de bois
A déposer dans la benne prévue à cet effet.



Gazon
Fleurs et plantes branchages d'arbustes.



PET
Enlever les bouchons de vos bouteilles et de les mettre à part pour soutenir la création de fauteuils roulants.

Les types de déchets



Pneus payants
Si possible à rendre au garage ou chez votre revendeur.
Tarifs :
Pneu de voiture : sans jante Fr. 4.- / avec jante ou 4x4 Fr. 10.-
Pneu de tracteur : sans jante Fr. 60.- / avec jante Fr. 100.-



Piles et accumulateurs
A déposer dans le conteneur prévu à cet effet.



Sagex payants
Le SageX est à éliminer dans la benne des déchets encombrants.
Tarifs : Fr. 0.40 / kg



Textiles et chaussures
Dans un sac plastique ficelé.
Déposer dans le conteneur de la Croix-Rouge.



Tubes lumineux (néon) / LED
A déposer à l'entrée de la déchetterie sous le couvert.



Verre
Sans bouchon ni capsule.

Déchets refusés



1. Déchets provenant d'une exploitation agricole

Rumex (lampés), chardons, fauches de refus, fonds de grange, restes de fourrages, etc.

A sécher et/ou évacuer par vos soins auprès de :

SAIDEF SA, Posieux / 026 409 73 33

Déchets importants de plastique (balles rondes, sacs engrais, etc.)

Huber Etter & Fils SA, Vuadens / 026 919 87 80

SAIDEF SA, Posieux / 026 409 73 33

2. Déchets provenant de la construction, de la rénovation ou de la transformation de bâtiments

A évacuer par vos soins auprès de :

Huber Etter & Fils SA, Vuadens / 026 919 87 80

3. Déchets carnés ou animaux morts

Les cadavres d'animaux peuvent être amenés au centre collecteur SANIMA à La Joux, ouvert du lundi au samedi (hors jours fériés)

Petits animaux : 13h30 à 15h30

Gros bétail : 13h30 à 15h00

Tél. : 026 655 04 45

4. Epave de véhicules ou de machines agricoles

A évacuer par vos soins auprès de :

Thommen SA, Givisiez / 026 460 75 80

Bader Fers Recycling SA, Lucens / 021 906 63 15

Branches et déchets de taille

Tout déchet provenant de la taille d'arbres, haies ou autre déchet vert doit être acheminé à la déchetterie s'il ne dépasse pas 3 m de long et a un diamètre inférieur à 8 cm. Si ces conditions ne sont pas respectées, les déchets doivent être acheminés auprès de centre de collecte prévus à cet effet. Dans tous les cas, il est interdit de déverser les déchets dans les forêts.

Mon réflexe – tri à la source

Quand je fais mes achats ...

- J'en profite pour ramener au magasin, dans lequel je me rends, tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre, en PET et en plastique, piles, appareils hors d'usage, etc..
- Je choisis les objets et denrées en fonction de leur bilan écologique (*économiques en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables ...*)
- Autant que possible, je laisse sur place les emballages de mes achats.

Les encombrants

Pour les objets et le mobilier encore en bon état, pensez par exemple à Coup d'Pouce, Fondation Emmaüs, SOS Futures mamans. Les magasins de meubles sont souvent prêts, en cas d'achat, à reprendre vos vieux meubles.

Comment composter chez soi ?

Déposez vos déchets dans un composteur. Les tailles et les branches seront hachées grossièrement. Ces déchets de bois ont l'avantage d'améliorer la structure de votre compost. Placez votre composteur à l'ombre et par temps sec arrosez-le.

Les vélos – des vélos qui changent la vie

Vous avez un vélo inutilisé quelque part chez vous ? Faites de la place et en même temps une bonne action. Velafrica collecte de vieux vélos, les remet en état et les envoie en Afrique où ils facilitent la vie des gens. Déposez gratuitement votre vélo à n'importe quel guichet des bagages d'une gare suisse ou à la déchetterie communale de Romont (*Route de Massonnens 4*). Vous trouverez toutes les informations sous : www.velafrica.ch

Les objectifs de la déchetterie

- Respect de l'environnement,
- Maîtrise des coûts,
- Meilleure efficacité et confort accru pour les utilisateurs.

Un grand **MERCI** pour les efforts déjà faits et ceux à venir !